



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

X @MrapOfficiel f @MRAPOfficielNational

Rwanda : 1994-2024, 30 ans après le devoir de mémoire

Il y a 30 ans, le 7 avril 1994, débutait au Rwanda le génocide des Tutsis. En 100 jours, près de un million de personnes, hommes, femmes, enfants, étaient massacrés avec la plus grande barbarie, pour être nés Tutsis ou pour s'être opposés à cette extermination. En 2023, L'UNESCO a instauré la Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsis établie par l'ONU en 2003.

Ce génocide, accompli par les ex-Forces Armées (FAR) et les milices dites Interahamwe était hélas prévisible.

Des tueries, considérées comme des "répétitions générales" s'étaient déjà déroulées de 1990 à 1993. Deux mois avant le début du génocide, dans le journal « la Médaille » Nyiramacibiri avait écrit " la race tutsi pourrait être éliminée ". Dans la nuit du 6 au 7 avril 1994, Radio Mille Collines multipliait les appels au massacre " il reste de la place dans les tombes, qui va nous aider à les remplir ? Exterminez tous les cafards". L'extermination avait bel et bien été programmée de longue date.

Le pouvoir a reçu de manière continue et appuyée le soutien du gouvernement français, tant au plan politique, militaire que financier avant et pendant le génocide. Ce soutien politique a même continué après que ce pouvoir soit tombé !

Fin avril 1994, le MRAP se mobilise et met en place un collectif « contre toute forme d'ingérence et pour le soutien au peuple rwandais ». En septembre il organise un concert qui permettra de financer un orphelinat pouvant prendre en charge 500 orphelins, tutsis et hutus. Dès 1994, la France est mise en cause. Sa complicité avec le régime qui a conçu le génocide ne fait plus aucun doute. Son rôle dans la protection des génocidaires non plus.

Il est important de comprendre le mécanisme qui amène des populations qui ont longtemps vécu ensemble à en arriver, en quelques décennies, à une haine capable d'engendrer de telles horreurs.

De comprendre les politiques des anciennes puissances coloniales en Afrique, la Belgique et la France, qui ont pu, dans un aveuglement et une complicité criminels, refuser de prévenir ces événements et soutenir jusqu'au bout leur exécution par des dirigeants locaux qui préparaient et déclenchaient méthodiquement et ouvertement ce génocide.

Le MRAP salue les efforts remarquables de la population rwandaise pour trouver le chemin d'une réconciliation si difficile à imaginer après un tel traumatisme. C'est pourtant la seule voie pour construire la fraternité que nous souhaitons : regarder l'histoire en face, chercher la vérité et la justice, sans céder ni à l'oubli impossible ni à la vengeance stérile.

30 ans après la vérité et la justice doivent continuer à progresser. Le devoir de vérité et de justice est toujours aussi nécessaire pour les victimes, pour les survivants et pour l'avenir.

Association créée en 1949 | Habilitée à intervenir en zone d'attente

Dotée par l'État des agréments « éducation nationale » et « jeunesse et éducation populaire »

Membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH)

Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies